

CONDITIONS POUR REMPLIR UN DOSSIER CAMPUSART

- 1** – Hors souhait de certaines formations telles que les classes préparatoires, quelques établissements demandent un certain nombre d'**années d'études** (terminées ou en cours) **supérieures** en art, design, mode, beaux-arts, histoire de l'art, musique, cinéma, vidéo, danse, graphisme, ...) ou en architecture.
- 2** – en dehors de certaines formations telles que les classes préparatoires, avoir un **niveau** suffisant en français (voir les prérequis sur chaque formation du catalogue en ligne www.campusart.org/artsearch). Vous pouvez être **dispensé** de test selon certains cas, à vérifier ici : www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/apprendre-le-francais. Si vous êtes concerné, sélectionnez « dispense » dans la rubrique « Parcours académique > Niveau de langue » ;
- 3** – pour les formations qui le demandent, présenter **ses travaux personnels** (peintures, dessins, photographies ou vidéos,...) **sur internet** (site internet, portfolio, lien vers un pdf comprenant l'ensemble des rubriques demandées,...).

Calendrier de la session pour la rentrée scolaire 2021

2 novembre 2020 au 28 février 2021	Ouverture du site de candidature CampusArt.
28 février 2021	Saisie par les étudiants du dossier de candidature électronique CampusArt.
28 février 2021	Date limite de saisie du dossier de candidature électronique CampusArt.
28 février 2021	Début des éventuels entretiens téléphoniques ou visioconférences avec les candidats. Début des propositions de pré-inscription faites par les établissements aux candidats via leur plateforme CampusArt.
30 avril 2021	Fin des propositions de pré-inscription faites par les établissements aux candidats via leur plateforme CampusArt.
30 avril au 15 mai 2021	Réponses des candidats, sur leur compte CampusArt, aux propositions des établissements.
15 mai 2021	Date limite de confirmation d'entrée en formation par les étudiants sur leur compte CampusArt. Fermeture du site de candidature CampusArt.
30 mai 2021	Préparation et envoi des attestations originales de pré-inscriptions par les établissements à CampusArt. CampusArt les envoie ensuite aux étudiants concernés.

SOMMAIRE

Page 2	Étapes de la candidature
Page 15	Quelques conseils simples
Page 16	Convention étudiante
Page 18	La lettre de référence
Page 19	FAQ (foire aux questions)

CAMPUSART ET LA PROCÉDURE « ETUDES EN FRANCE »

La candidature sur la plateforme CampusArt est gratuite.

Attention : ce sont deux procédures distinctes

CampusArt **n'annule pas** la **procédure « Etudes en France »** mise en place dans la plupart des pays où un visa est nécessaire. La procédure «Etudes en France» est **obligatoire** dans **les pays concernés**. Vous devez donc commencer votre dossier procédure « Etudes en France » et en suivre les étapes après avoir complété le dossier CampusArt. **Pour les étudiants concernés, vous avez le droit de choisir des écoles non connectées à la procédure « Etudes en France », c'est-à-dire qui ne se voient pas dans la liste des écoles sur « Etudes en France »** : la procédure «Etudes en France» est obligatoire pour les étudiant(e)s des pays concernés mais pas pour les établissements d'enseignement supérieurs français. Il est donc normal que vous ne trouviez pas toutes les écoles dans la liste de la procédure Etudes en France.

Certains pays accordent une simplification de procédure « Etudes en France » pour les étudiants qui seront inscrits par CampusArt : demi-tarif ou gratuité pour les frais, dispense ou accélération d'entretien. C'est le cas de l'Algérie, la Chine, la Côte d'Ivoire, la Colombie, le Vietnam ... Renseignez-vous auprès de votre Espace Campus France. Lorsque l'équipe CampusArt vous aura envoyé les attestations d'admission, vous pouvez ensuite déclarer sur la procédure Etudes en France que vous êtes

déjà accepté et non en candidature et télécharger sur votre compte « je suis accepté » les attestations que l'équipe CampusArt vous a envoyé.



CampusArt permet d'obtenir rapidement une attestation de pré-inscription dans un établissement français. C'est l'attestation qui vous aidera à obtenir le visa.

La procédure CampusArt est payante si et seulement si vous souhaitez finaliser votre inscription en fonction des propositions reçues sur votre compte CampusArt (voir Etape 5).

ÉTAPES DE LA CANDIDATURE

Vous pouvez postuler même si vous n'avez pas encore obtenu votre diplôme ou niveau de français. Attention : selon les pays, l'obtention du baccalauréat ou son équivalent officiel sont obligatoires pour la poursuite des démarches. Si vous êtes en année d'obtention du niveau baccalauréat et d'un autre diplôme et ou/en cours d'obtention d'un niveau de français : il vous suffit d'indiquer vos attestations et diplômes en cours d'obtention et déposer votre dossier de candidature. Vous pourrez actualiser votre dossier plus tard même si vous avez déposé votre candidature.

Étape 1 : choix des formations

Lorsque vous êtes sur le [catalogue CampusArt](#), sélectionnez les formations qui vous intéressent **en cliquant sur le bouton étoile «ajouter à vos favoris»** . Celui-ci se trouve au-dessus du titre de chaque formation.

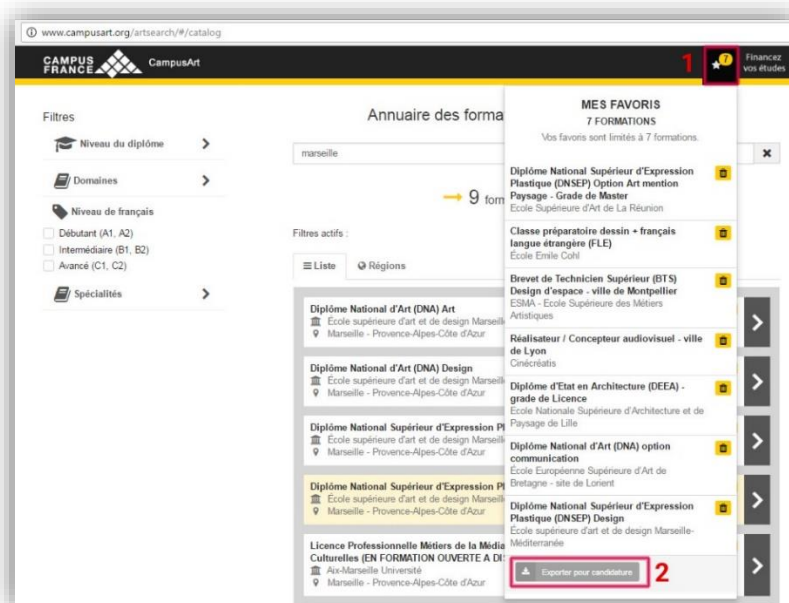
Attention : vous devez choisir des formations qui correspondent à votre niveau d'études (ou en cours d'obtention) et à votre niveau de français ou anglais (ou en cours d'obtention). Si vous ne choisissez pas des formations qui correspondent à votre niveau votre dossier ne sera pas validé par CampusArt.

Pour les étudiants concernés, vous avez le droit de choisir des écoles non connectées à la procédure « Etudes en France », c'est-à-dire qui ne se voient pas dans la liste des établissements sur « Etudes en France ».

Les formations s'enregistrent automatiquement dans votre panier. Dans votre panier, cliquez sur « exporter pour candidature » et vous pourrez ensuite les coller dans votre dossier électronique au bon endroit (voir page 9 de ce guide « demande de placement »). **Attention, vous ne pouvez enregistrer que 7 choix de formation sur le site de candidature.**

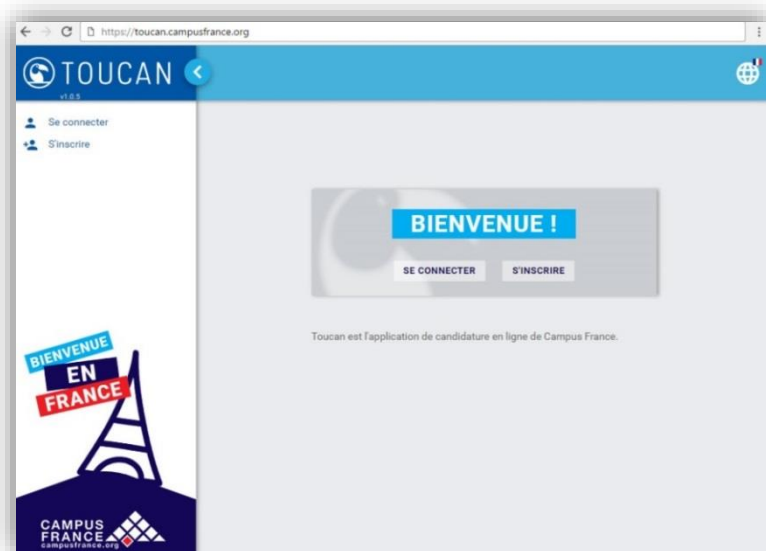
Utilisez le même ordinateur pour les étapes 1 et 2.

Vous pouvez modifier votre sélection en répétant ces étapes jusqu'à la validation finale de votre dossier électronique.



Étape 2 : saisie et validation du dossier électronique sur www.campusart.org

Créez votre compte CampusArt sur Toucan en cliquant sur « S'inscrire » :



Création de votre compte utilisateur

Login (Email) :

Nom :

Prénom :

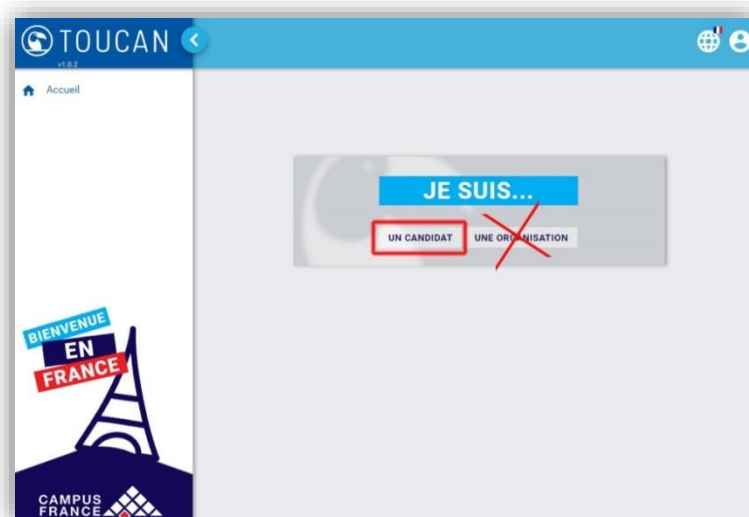
Mot de passe :

Confirmation mot de passe :

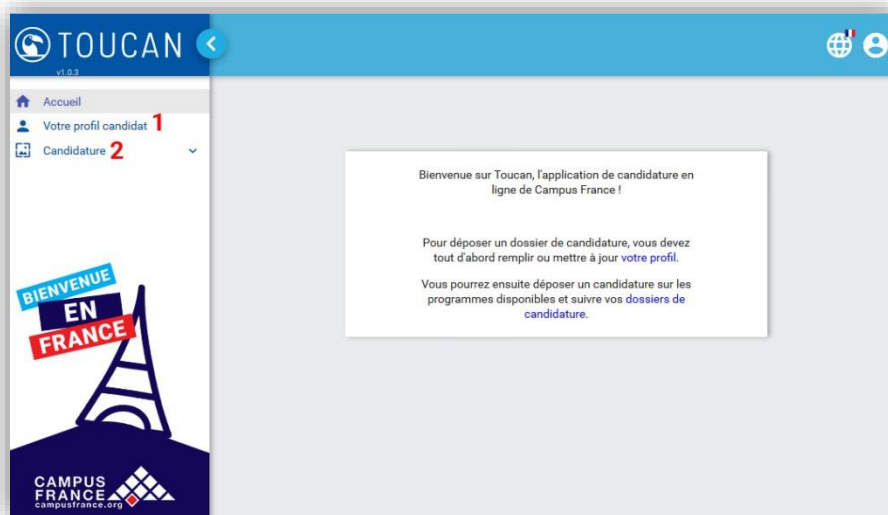
N'oubliez pas de l'**activer** à l'aide du mail qui vous a été envoyé.

Si vous ne le retrouvez pas alors retournez sur la page de connexion, puis « se connecter » puis cliquez sur mot de passe oublié ».

Attention, à la première connexion : vous devez cliquer sur le bouton « **un candidat** » (et pas une organisation).



Votre dossier se constitue de deux éléments : **1 : votre profil candidat** et **2 : votre dossier de candidature**.

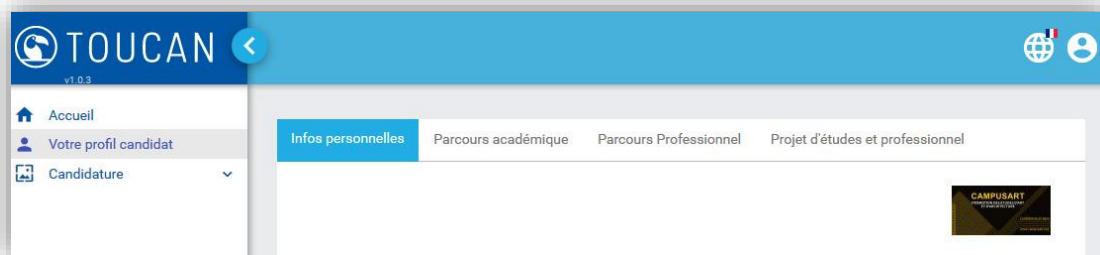


N'oubliez pas de cliquer régulièrement sur le bouton « enregistrer » pour sauver vos saisies en ligne.

A tout moment vous pouvez modifier vos informations en ligne.

1/ Votre profil candidat

Remplissez bien les 4 onglets cliquables disponibles dans le menu en haut : « Infos personnelles », « Parcours académiques », « Parcours professionnel » et « Projet d'études et professionnel ».



Dans chaque partie, il vous est demandé d'ajouter en ligne dans les bonnes rubriques les justificatifs demandés pour candidater sur CampusArt (photo d'identité, diplômes ou attestations de scolarité, notes, lettres de référents, ...) :

Attention : les noms de vos fichiers à rattacher ne doivent pas comporter d'accents ou être trop longs, le poids de chaque fichier ne doit pas être trop élevé.

Voici la liste des documents justificatifs que vous devez ajouter sur votre dossier de candidature et profil :

- 2 lettres de recommandation (écrites sur papier libre ou sur le modèle ci-dessous en français, anglais ou espagnol) – **les attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnels »** ;
- les **documents officiels** correspondant aux informations que vous allez remplir dans votre dossier électronique (diplômes, certificats, attestations de scolarité, ...) dans la langue d'origine et leur traduction **en français** par un traducteur assermenté – **les rattacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « parcours académique »** ; **Si vos documents sont en espagnol ou en anglais, vous pouvez nous les attacher sur votre dossier en ligne tels quels sans passer par un traducteur** ;
- votre résultat de test de français (TCF, TEF, DELF ou DALF) si vous l'avez déjà – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « Niveau de langue »**. Si vous ne l'avez pas encore, cochez « en cours d'obtention ». Si vous correspondez au cas de dispense de test de français (www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/apprendre-le-francais), indiquez-le dans le menu déroulant « Type de test » ;
- vos **relevés de notes** dans la langue d'origine et leur traduction **en français** par traducteur assermenté. (Pas de traduction nécessaire s'ils sont en espagnol ou en anglais) – **les rattacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « parcours académique »** ;

- un **certificat de naissance** (ou fiche d'état civil), traduit **en français** par un traducteur assermenté (Pas de traduction nécessaire s'il est en espagnol ou en anglais) – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- une **copie de votre carte d'identité ou passeport** – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- 1 **photo d'identité** – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- Pour les résidents asiatiques ou maghrébins, un jpg ou pdf de votre adresse postale complète (nom, prénom et adresse) écrite à la main ou sur un logiciel, en 2 langues (la vôtre et en français) – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »**.

N'oubliez pas de cliquer sur « Enregistrer » en bas de chaque onglets et écrans.

a) Parcours académiques

Dans la partie « Parcours académique » vous devez remplir les formations suivies et diplômes obtenus si vous en avez mais aussi les formations et diplômes en cours d'obtention ou arrêtées.

LIBELLÉ DE LA FORMATION	DOMAINE	NIVEAU	ANNÉE	ETABLISSEMENT
DNAP Art	Arts plastiques	Licence	1999	Ecole sup Art Alger
DNSEP	Arts plastiques	Master	test	

Vous devez, dans chaque formation ajoutée, télécharger vos attestations de diplômes obtenus, vos notes, vos attestations de scolarité si vous êtes en cours de formation sans diplômes obtenus ou si vous n'avez pas été au bout de votre diplôme.

Le bouton pour joindre les documents se trouve en bas de la page de chaque formation ajoutée : cliquer sur « choisir » :

Nous vous conseillons d'y mettre un titre : « Licence », « notes année bac +1 », ...

Attention à bien cliquer sur le bouton « Upload » sinon le fichier ne sera pas attaché :



Diplôme*

DNAP

☒ Diplôme obtenu

Année d'obtention*

1999

Précisez quelle bourse vous avez reçue (le cas échéant).

☐ Enregistrer ☐ Annuler

Test CampusArt.pdf Diplôme DNAP

Test CampusArt.pdf notes année 1

Puis cliquer sur « enregistrer ».

Répétez cela sur autant de formation avec diplômes obtenus, en cours d'obtention ou non obtenus.

Niveau de langue



TOUCAN

Accueil

Votre profil candidat

Candidature

Infos personnelles

Parcours académique

Parcours Professionnel

Projet d'études et professionnel

FORMATIONS

LIBELLÉ DE LA FORMATION	DOMAINE	NIVEAU	ANNÉE	ÉTABLISSEMENT
DNAP Art	Arts plastiques	Licence		Ecole sup Art Alger
DNSEP	Arts plastiques	Master	test	

NIVEAU DE LANGUE

LANGUE

NIVEAU

Vous devez indiquer votre résultat de test de français (TCF, TEF, DELF ou DALF) si vous l'avez déjà.

Si vous ne l'avez pas encore, cochez « en cours d'obtention ».

Si vous correspondez au cas de dispense de test de français (www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/apprendre-le-francais), indiquez-le en le sélectionnant dans le menu déroulant « Type de test » :



TOUCAN

Accueil

Votre profil candidat

Candidature

Infos personnelles

Parcours académique

Parcours Professionnel

Projet d'études et professionnel

Langue*

français

Niveau*

Sélectionner

☐ Auto-évaluation

Type de test / diplôme obtenu *

Dispense

Sélectionner

TCF

TEF

DELF

DALF

Dispense

Nombre de points obtenus

Année d'obtention

DIPLOME

POINTS

Pas de données

Pour les formations qui demandent un niveau d'anglais, vous devez l'indiquer également ici.
Vous devez rattacher ici vos justificatifs de niveau de langue (français, anglais, ...) si vous les avez.

b) Parcours professionnel

The screenshot shows the 'TOUCAN' application interface. The left sidebar contains a menu with 'Accueil', 'Votre profil candidat', and 'Candidature'. The main content area is titled 'Parcours Professionnel' and includes fields for 'Fonction*', 'Date debut*', 'Date fin*', 'Secteur*', 'Entreprise*', 'Ville*', and 'Pays*'. There are checkboxes for 'En cours' and 'Stage'. At the bottom, there is a 'Documents' section with a '+ Choisir' button and an 'Upload' button. A message at the bottom states: 'Pour le moment, vous devez enregistrer le formulaire avant de pouvoir télécharger un fichier...'. The interface also features a 'BIENVENUE EN FRANCE' banner and the 'CAMPUS FRANCE' logo.

Cette partie n'est pas obligatoire. Si vous avez effectué des stages, ou exercé des métiers ou missions professionnelles : ajoutez autant de parcours professionnels que souhaité ainsi que les stages effectués ou en cours.

Procédez de la même façon que précédemment pour joindre à l'aide du bouton « Choisir » en bas de la page puis « Upload » vos attestations d'emploi ou de stages, recommandations, ...

N'oubliez pas de cliquer sur « enregistrer ».

c) Projet d'études et professionnel

The screenshot shows the 'TOUCAN' application interface for the 'Projet d'études et professionnel' section. The left sidebar contains a menu with 'Accueil', 'Votre profil candidat', 'Candidature', 'Choix session', and 'Mes candidatures'. The main content area is titled 'Projet d'études et professionnel' and includes fields for 'Description de votre projet d'études*', 'Lettre de motivation', 'Description de votre projet professionnel*', and 'CV'. At the bottom, there is a 'Documents' section with a '+ Choisir' button and an 'Upload' button. A message at the bottom states: 'Pour le moment, vous devez enregistrer le formulaire avant de pouvoir télécharger un fichier...'. The interface also features a 'BIENVENUE EN FRANCE' banner and the 'CAMPUS FRANCE' logo.

Le **projet d'études** est comme une petite lettre de motivation qui doit préciser les raisons pour lesquelles vous avez choisi cette ou ces formations et ces établissements, ce que vous en attendez et la façon dont vous envisagez votre avenir artistique et personnel. Le **projet professionnel** peut expliquer votre futur travail idéal ou projet de

recherche, ou peut être une synthèse très courte de votre cv, Ajoutez si vos travaux ont été exposés, si vous avez fait des stages, travaillé avec des artistes confirmés, ...

Attention, le nombre de mots est limité, vous ne pouvez pas écrire de grands paragraphes. Si vous souhaitez écrire une plus grande lettre de motivation ou indiquer votre CV complet, merci de les joindre en fichier attachés. Vous pouvez aussi rattacher des lettres de motivation par formations choisies (7 choix, 7 petites lettres de motivation).

Procédez de la même façon que précédemment pour joindre à l'aide du bouton « Choisir » en bas de la page puis « Upload » votre CV, projets, ...

N'oubliez pas de cliquer sur « enregistrer ».

2/ Dossier de candidature

Lorsque vous avez terminé de remplir votre profil, cliquez sur « Candidature » dans le menu de gauche, cliquez ensuite sur « Choix session » puis cliquez sur le bouton rouge « Déposer un dossier de candidature » ou sur le mot bleu « Postuler ». Attention sans cela votre dossier ne sera pas créé :

TOUCAN v1.1.3

Accueil
Mon profil candidat
Candidature
Choix session
Mes candidatures

VOS DOSSIERS

Candidature > Mes candidatures

LISTE DES CANDIDATURES

DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE

Recherche globale Réinitialiser

SESSION	ETABLISSEMENT	FORMATION	DATE DÉPÔT	STATUT
CampusArt 2018	Créateur de mod...		2018-04-23	Périmé
CampusArt 2019			2018-10-01	En cours de demande de placement

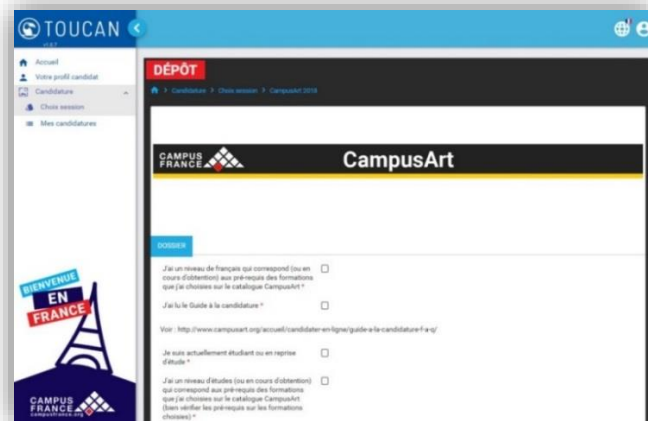
LISTE DES SESSIONS

Recherche globale Réinitialiser

PROGRAMME	CAMPAGNE	SESSION	DATE DÉBUT	DATE FIN
CampusArt	2020		04/11/2019	31/08/2020

Postuler

Il vous est demandé de remplir votre dossier de candidature en suivant les éléments indiqués :

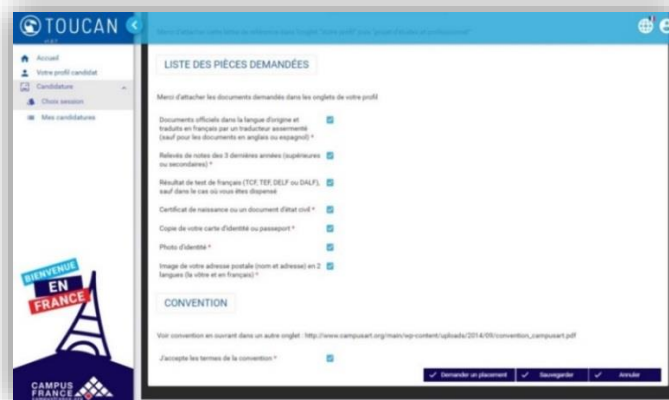


Une check-list des justificatifs obligatoires que vous avez dû ajouter dans votre profil est à cocher pour vérification (à tout moment vous pouvez retourner dans votre profil pour les ajouter) :

Attention : les noms de vos fichiers à rattacher ne doivent pas comporter d'accents ou être trop longs, le poids de chaque fichier ne doit pas être trop élevé.

- 2 lettres de recommandation (écrites sur papier libre ou sur le modèle ci-dessous en français, anglais ou espagnol) – **les attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- les **documents officiels** correspondant aux informations que vous allez remplir dans votre dossier électronique (diplômes, certificats, attestations de scolarité, ...) dans la langue d'origine et leur traduction **en français** par un traducteur assermenté – **les rattacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « parcours académique »** ; **Si vos documents sont en espagnol ou en anglais, vous pouvez nous les attacher sur votre dossier en ligne tels quels sans passer par un traducteur** ;
- votre résultat de test de français (TCF, TEF, DELF ou DALF) si vous l'avez déjà – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « Niveau de langue »**. Si vous ne l'avez pas encore, cochez « en cours d'obtention ». Si vous correspondez au cas de dispense de test de français (www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/apprendre-le-francais), indiquez-le dans le menu déroulant « Type de test » ;
- vos **relevés de notes** dans la langue d'origine et leur traduction **en français** par traducteur assermenté. (Pas de traduction nécessaire s'ils sont en espagnol ou en anglais) – **les rattacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « parcours académique »** ;
- un **certificat de naissance** (ou fiche d'état civil), traduit **en français** par un traducteur assermenté (Pas de traduction nécessaire s'il est en espagnol ou en anglais) – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- une **copie de votre carte d'identité ou passeport** – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnels »** ;
- 1 **photo d'identité** – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »** ;
- Pour les résidents asiatiques ou maghrébins, un jpg ou pdf de votre adresse postale complète (nom, prénom et adresse) écrite à la main ou sur un logiciel, en 2 langues (la vôtre et en français) – **l'attacher sur votre compte en ligne CampusArt dans la partie « projet d'études et professionnel »**.

Lorsque vous avez terminé, cliquez en bas sur « Demander un placement » :



Onglet « demande de placement » :

Dans l'onglet « Faire une demande de placement », cliquez sur « Ajouter des formations par codes » et Collez les formations du catalogue CampusArt dans le champ « ajouter des formations par codes » avec vos touches ctrl+v puis cliquer sur ce bouton : l'ordinateur importe les formations enregistrées à l'étape 1 de ce guide et pour rappel :

Étape choix des formations

Lorsque vous êtes sur le [catalogue CampusArt](#), sélectionnez les formations qui vous intéressent **en cliquant sur le bouton étoile «ajouter à vos favoris»** . Celui-ci se trouve au-dessus du titre de chaque formation.

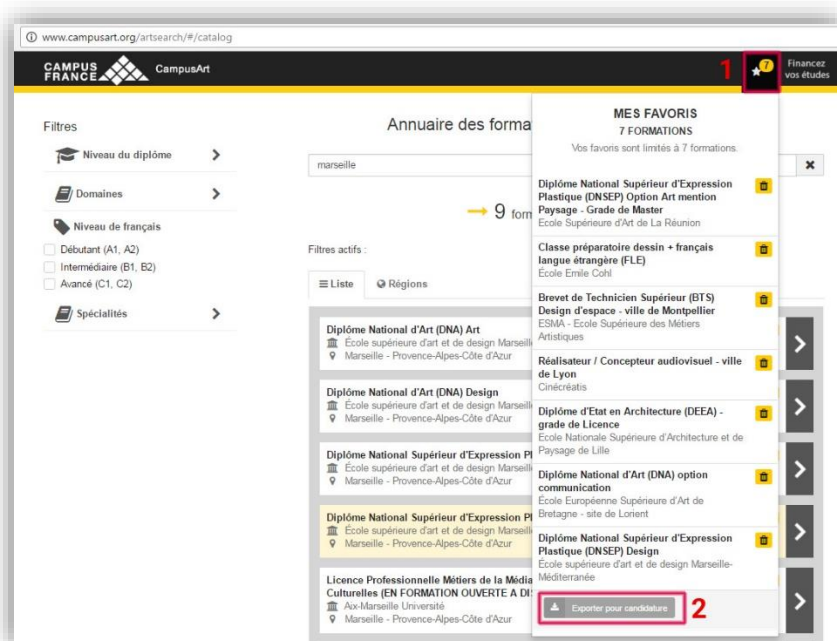
Attention : vous devez choisir des formations qui correspondent à votre niveau d'études (ou en cours d'obtention) et à votre niveau de français ou anglais (ou en cours d'obtention). Si vous ne choisissez pas des formations qui correspondent à votre niveau votre dossier ne sera pas validé par CampusArt.

Pour les étudiants concernés, vous avez le droit de choisir des écoles non connectées à la procédure « Etudes en France », c'est-à-dire qui ne se voient pas dans la liste des établissements sur « Etudes en France ».

Les formations s'enregistrent automatiquement dans votre panier. Dans votre panier, cliquez sur « exporter pour candidature » et vous pourrez ensuite les coller dans votre dossier électronique au bon endroit (voir page 9 de ce guide « demande de placement »). **Attention, vous ne pouvez enregistrer que 7 choix de formation sur le site de candidature.**

Utilisez le même ordinateur pour les étapes 1 et 2.

Vous pouvez modifier votre sélection en répétant ces étapes jusqu'à la validation finale de votre dossier électronique.



Coller les formations du catalogue CampusArt dans le champ « ajouter des formations par codes » avec vos touches ctrl+v puis cliquer sur ce bouton : l'ordinateur importe les formations enregistrées :

TOUCAN v1.0.7

Accueil
Votre profil candidat
Candidature
Choix session
Mes candidatures

BIENVENUE EN FRANCE

TOUCAN

Date fin: 31/08/2018
Description: CampusArt : site de candidature aux formations en art, design, mode, 3D, architecture, musique...

Sélectionnez les formations souhaitées
Vous pouvez choisir jusqu'à 7 options(s) de placement

art0732,art0475,art0627,art0749,art0721

Ajouter des formations par codes

FORMATION	DOMAINE	ETABLISSEMENT	TYPE	VILLE
☐ Exécutive Doctorale / PhD en Management du Fact, Management Culturel ou Management du Luxe	CampusArt - Marché de l'art	EAC Groupe d'Enseignement Supérieur en Economie, Arts et Communication	CampusArt	Paris - Lyon
☐ PhD-Track en médiation culturelle de l'art / Kulturvermittlung (Labellisé Ufa / en partenariat avec Universität Hildesheim)	CampusArt - Art	Aix-Marseille Université	CampusArt	Marseille
☐ Doctorat en histoire, histoire de l'art, langues et littératures anciennes et romanes	CampusArt - Autre	École Nationale des Chartes	CampusArt	Paris
☐ Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) Document et art contemporain	CampusArt - Théorie de l'art	École Européenne Supérieure de l'Image	CampusArt	Angoulême - Poitiers
☐ Doctorat CCAMAN - Confluences Cinématographiques, audiovisuelles, musicales et arts numériques - UPEM	CampusArt - Art	Université Paris Est Marne-La-Vallée	CampusArt	Marne-la-Vallée

Ma sélection

Assurez-vous que vos formations soient bien inscrites dans la partie du bas sous le titre « Ma sélection » :

TOUCAN v1.0.7

Accueil
Votre profil candidat
Candidature
Choix session
Mes candidatures

BIENVENUE EN FRANCE

TOUCAN

Description: CampusArt : site de candidature aux formations en art, design, mode, 3D, architecture, musique...

Sélectionnez les formations souhaitées
Vous pouvez choisir jusqu'à 7 options(s) de placement

art0749,art0755,art0743,art0746,art0721

Ajouter des formations par codes

FORMATION	DOMAINE	ETABLISSEMENT	TYPE	VILLE
☐ PhD-Track en médiation culturelle de l'art / Kulturvermittlung (Labellisé Ufa / en partenariat avec Universität Hildesheim)	CampusArt - Art	Aix-Marseille Université	CampusArt	Marseille
☐ Doctorat en histoire, histoire de l'art, langues et littératures anciennes et romanes	CampusArt - Autre	École Nationale des Chartes	CampusArt	Paris
☐ Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) Document et art contemporain	CampusArt - Théorie de l'art	École Européenne Supérieure de l'Image	CampusArt	Angoulême - Poitiers
☐ Doctorat CCAMAN - Confluences Cinématographiques, audiovisuelles, musicales et arts numériques - UPEM	CampusArt - Art	Université Paris Est Marne-La-Vallée	CampusArt	Marne-la-Vallée
☐ Ecole Doctorale EPHE 472, mention Histoire, textes et documents	CampusArt - Histoire de l'art	École Pratique des Hautes Etudes	CampusArt	Paris

Ma sélection

École Emile Cohl / Classe préparatoire dessin + français langue étrangère (FLE)
ESMA - Ecole Supérieure des Métiers Artistiques / Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Design d'espace - ville de Montpellier
Cinécréatis / Réalisateur / Concepteur audiovisuel - ville de Lyon
École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne - site de Lorient / Diplôme National d'Art (DNA) option communication
École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée / Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) Design

Si vous souhaitez modifier votre sélection de formation, vous devez cocher la case en haut dans le menu à gauche de « Formation » pour sélectionner toutes les formations puis décocher cette case pour remettre tout à zéro :

TOUCAN v1.0.16

Accueil
Mon profil candidat
Candidature

Session: CampusArt,2018,
Date début: 12/10/2017
Date fin: 31/08/2018
Description: CampusArt : site de candidature aux formations en art, design, mode, 3D, architecture, musique, ...
Domaine: * Sélectionner

Sélectionnez les formations souhaitées
Vous pouvez choisir jusqu'à 7 options(s) de placement

Code formation,code,code,... Ajouter des formations par codes

FORMATION	DOMAINE	ETABLISSEMENT	TYPE	VILLE
☒ PhD-Track en médiation culturelle de l'art / Kulturvermittlung (Labellisé Ufa / en partenariat avec Université Hildesheim)	CampusArt - Art	Aix-Marseille Université	CampusArt	Marseille
☒ Doctorat en histoire, histoire de l'art, langues et littératures anciennes et romanes	CampusArt - Autre	École Nationale des Chartes	CampusArt	Paris
☒ Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) Document et art contemporain	CampusArt - Théorie de l'art	École Européenne Supérieure de l'Image	CampusArt	Angoulême - Poitiers
☒ Doctorat CCAMAN - Confluences Cinématographiques, audiovisuelles, musicales et arts numériques - UPEM	CampusArt - Art	Université Paris Est Marne-La-Vallée	CampusArt	Marne-la-Vallée
☒ Ecole Doctorale EPHE 472, mention Histoire, textes et documents	CampusArt - Histoire de l'art	École Pratique des Hautes Etudes	CampusArt	Paris

Ma sélection

Recommencez ensuite l'étape 1 et coller les formations du catalogue CampusArt dans le champ « ajouter des formations par codes » avec vos touches ctrl+v puis cliquer sur ce bouton : l'ordinateur importe les formations enregistrées à l'étape 1.

Lorsque vous avez terminé et que vous êtes sûr(e) de ne pas changer d'avis sur vos choix de formations, cliquez sur le bouton en bas « **Déposer un dossier** ».

Attention : Vous allez valider votre dossier électronique. Vérifiez bien que l'ensemble de vos saisies sont correctes et que vos choix de formations correspondent bien à votre profil (niveau d'études, de français).

Si votre dossier est rempli conformément et complet il sera validé par CampusArt qui le présentera ensuite en ligne à tous les responsables de formations.

S'il n'est pas conforme, il sera rebasculé en édition pour que vous puissiez le modifier.

TOUCAN v1.0.7

Accueil
Votre profil candidat
Candidature
Choix session
Mes candidatures

art0749,art0755,art0743,art0746,art0721 Ajouter des formations par codes

FORMATION	DOMAINE	ETABLISSEMENT	TYPE	VILLE
☐ PhD-Track en médiation culturelle de l'art / Kulturvermittlung (Labellisé Ufa / en partenariat avec Université Hildesheim)	CampusArt - Art	Aix-Marseille Université	CampusArt	Marseille
☐ Doctorat en histoire, histoire de l'art, langues et littératures anciennes et romanes	CampusArt - Autre	École Nationale des Chartes	CampusArt	Paris
☐ Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) Document et art contemporain	CampusArt - Théorie de l'art	École Européenne Supérieure de l'Image	CampusArt	Angoulême - Poitiers
☐ Doctorat CCAMAN - Confluences Cinématographiques, audiovisuelles, musicales et arts numériques - UPEM	CampusArt - Art	Université Paris Est Marne-La-Vallée	CampusArt	Marne-la-Vallée
☐ Ecole Doctorale EPHE 472, mention Histoire, textes et documents	CampusArt - Histoire de l'art	École Pratique des Hautes Etudes	CampusArt	Paris

Ma sélection

École Emile Cohl / Classe préparatoire dessin + français langue étrangère (FLE)
ESMA - Ecole Supérieure des Métiers Artistiques / Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Design d'espace - ville de Montpellier
Cinécréatis / Réalisateur / Concepteur audiovisuel - ville de Lyon
École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne - site de Lorient / Diplôme National d'Art (DNA) option communication
École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée / Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) Design

✓ Déposer un dossier ✓ Sauvegarder ✓ Retour

Si vous avez déjà déposé un dossier CampusArt l'année dernière ou plusieurs années avant

Dans la partie « Candidature > mes candidatures », vous avez l'historique de vos dossiers de candidature précédents. Sur cette image est mentionnée la candidature pour la session CampusArt 2018 :

SESSION	ETABLISSEMENT	FORMATION	DATE DÉPÔT	STATUT
CampusArt 2018		nullDiplôme National d'Art...	2018-02-01	Proposition acceptée et payée

Pour candidater de nouveau sur la session en cours, il faut cliquer sur le bouton rouge « Déposer un dossier de candidature ». L'année de campagne de la candidature en cours apparaît, cliquez ensuite sur le bouton « postuler » :

PROGRAMME	CAMPAGNE	SESSION	DATE DÉBUT	DATE FIN	
CampusArt	2020		04/11/2019	31/08/2020	Postuler

Et suivez les indications comme expliqué précédemment sur ce guide.

Cas particulier

Si toutefois vous n'arrivez pas à joindre les justificatifs obligatoires sur votre dossier de candidature CampusArt envoyez ces documents en pdf : par mail à campusart@campusfrance.org (poids maximum 7 mégas) ou en utilisant TransferNow (www.transfernow.net), ou par courrier postal **sans agrafes et à vos frais** (des copies, pas de documents originaux) à l'adresse suivante :

CAMPUS FRANCE
Direction des Relations Extérieures et Institutionnelles
CampusArt
28, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris - France

Étape 3 : Validation de la candidature par CampusArt-Paris

- 1- CampusArt vous informe par mail de la bonne réception de votre dossier. Votre dossier passe en statut « en attente d'éligibilité ».
- 2- CampusArt vérifie que les documents obligatoires sont conformes à votre dossier électronique et valide le cas échéant votre candidature sur votre compte CampusArt en ligne. Votre dossier passe en statut « en attente de proposition ».

Validation ne veut pas dire sélection : la **sélection** des candidats est effectuée par les **établissements sur CampusArt et en dehors**.

Étape 4 : Consultation des offres et propositions d'admission en formation par les écoles sur CampusArt

Les établissements du réseau CampusArt vous font une proposition **en ligne sur votre compte CampusArt** :

- 1- Consultez régulièrement votre dossier et vos mails pour suivre les résultats.
- 2- Vous pouvez recevoir **une ou plusieurs** propositions. Les établissements indiquent notamment :
 - * le libellé exact de la formation proposée ;
 - * le montant à payer pour la formation proposée ;
 - * les coordonnées de l'établissement et de la personne en charge des inscriptions.

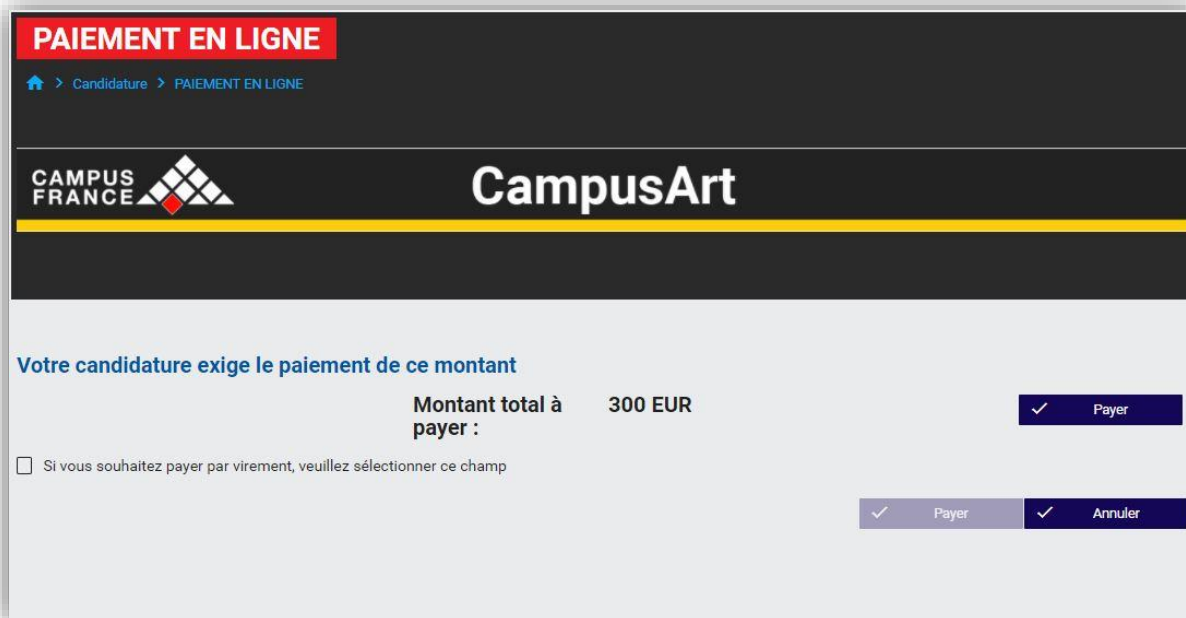
Tous les établissements peuvent vous faire une proposition même si vous ne les avez pas indiqués dans vos 7 choix prioritaires.

Étape 5 : Choix d'une formation et paiement des frais de dossier CampusArt

- Si vous recevez plusieurs propositions, vous devez choisir **une seule** proposition de pré-inscription reçue **sur votre compte CampusArt**. L'établissement que vous avez choisi garantit **votre pré-inscription** si vous l'acceptez.
- Si vous décidez de répondre favorablement à l'une des propositions, vous devez **confirmer votre inscription** :
 - * au moyen du formulaire électronique spécifique **sur votre compte CampusArt**. Cliquez sur « répondre à la proposition de placement ». Vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition. Puis cliquez sur « Payer » en bas de la page.

* vous devez ensuite payer les **frais de dossier** CampusArt, d'un montant de **300 euros**, par carte de crédit internationale (la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre) via notre système sécurisé, ou par virement bancaire par vos soins ou par quelqu'un d'autre (frais non remboursés si vous changez d'avis). Suivez bien les indications en ligne sur votre compte sécurisé CampusArt. Si vous souhaitez payer par virement bancaire alors cochez la case correspondante puis cliquez sur le deuxième bouton en bas « payer » :

The screenshot shows the 'TOUCAN' website interface. On the left is a navigation menu with links: Accueil, Mon profil candidat, Candidature, Choix session, and Mes candidatures. The main content area is titled 'DÉPÔT' and shows a breadcrumb trail: > Candidature > Mes candidatures > CampusArt 2018. Below this is the 'CampusArt' logo and a header with three tabs: DOSSIER, FAIRE UNE DEMANDE DE PLACEMENT, and REPONDRE A LA PROPOSITION DE PLACEMENT (which is active). The active tab displays two proposal cards. The first card is for 'École du Louvre Paris – Diplôme de 3ème cycle de l'Ecole du Louvre' and has a toggle switch for 'Acceptez-vous le placement ?' set to 'ON'. The second card is for 'École Nationale des beaux arts de Lyon – Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) Art' and has the toggle switch set to 'OFF'. Each card has a 'Commentaire:' text area. At the bottom right of the interface are two buttons: 'Payer' and 'Retour'.



Si vous souhaitez payer par carte bancaire alors cliquez sur le bouton « payer » correspondant et vous serez dirigé vers la page sécurisée pour payer :



Étape 6 : CampusArt et vos attestations

Dès que votre inscription est finalisée par le paiement des frais de dossier CampusArt, l'équipe CampusArt :

1. vous envoie par mail et par courrier postal :
 - *l'attestation de pré-inscription dans votre futur établissement supérieur ;
 - *l'attestation de candidature et de paiement CampusArt;
2. envoie votre nom et ces 2 attestations à l'Espace Campus France de votre pays, permettant ainsi d'accélérer la demande de visa.

Attention : tout étudiant n'ayant pas terminé sa candidature CampusArt sur son compte personnel ne sera pas inscrit en formation et ne figurera pas sur la liste envoyée aux Espaces Campus France de son pays.

Pour les étudiants qui dépendent de la procédure Etudes en France, vous pouvez ensuite déclarer sur la procédure Etudes en France que vous êtes déjà accepté et non en candidature et télécharger sur votre compte « je suis accepté » les attestations que l'équipe CampusArt vous a envoyé.



QUELQUES CONSEILS AUX CANDIDATS

1. Consulter les **espaces Campus France** de votre pays
2. Lire et **imprimer le guide à la candidature**/Foire aux questions (FAQ) et conserver ce document à côté.
3. S'informer sur les études en art et en architecture :
www.campusart.org/accueil/les-etudes-diplomes-et-ecoles-superieures
4. Postuler dans **7 établissements différents**, dont au moins 1 hors de Paris
Placer 7 formations dans « ma sélection », cliquez sur « exporter pour candidature » puis, sans changer d'ordinateur, allez dans votre dossier de candidature et, dans « Faire une demande de placement », cliquez sur « Ajouter des formations par codes » et Coller les formations du catalogue CampusArt dans le champ « ajouter des formations par codes » avec vos touches ctrl+v puis cliquer sur ce bouton : l'ordinateur importe les formations enregistrées à l'étape 1.
5. **Attention** aux messages d'alerte : ne passez pas aux étapes suivantes si votre dossier électronique n'est pas complet. Vous ne pourrez PLUS LE MODIFIER. Il faudra remplir un nouveau dossier électronique.
6. Signez bien en bas de vos messages électroniques, avec votre nom, adresse, ville et pays ; indiquez l'objet de votre demande.
7. Si vous êtes dans un pays à procédure « Etudes en France », **faites le dossier « Etudes en France »**. **Pour les étudiants qui dépendent de la procédure Etudes en France, vous pouvez ensuite déclarer sur la procédure Etudes en France que vous êtes déjà accepté et non en candidature et télécharger sur votre compte « je suis accepté » les attestations que l'équipe CampusArt vous a envoyé.**
8. Demande de visa
Prenez connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir pour votre demande de visa :
<https://france-visas.gouv.fr> . La plupart des Consulats demandent des justificatifs d'hébergement, de ressources financières, ...

Nous écrire : campusart@campusfrance.org

CampusArt
CONVENTION ÉTUDIANTE

Entre CampusArt, géré par Campus France, établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle des ministères de l'Europe et des Affaires Étrangères et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, et, sis 28, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris, France, représenté par son Directeur Général, et l'étudiant(e).

IL EST CONVENU CE QUI SUIT,

ART. 1 OBJET

La présente convention a pour objet de préciser les relations entre l'étudiant(e) signataire et CampusArt- Campus France, concernant la mise en œuvre de son programme de formation, ainsi que les responsabilités de chacune des parties.

ART. 2 OFFRE DE FORMATION

2.1 Le programme CampusArt s'adresse à des étudiants étrangers (dans certains cas, à des étudiants de nationalité française mais ayant étudié plusieurs années dans un établissement étranger), ayant une formation supérieure en Art ou en Architecture et une maîtrise suffisante de la langue française. Ce programme leur offre la possibilité de compléter leur formation en France.

2.2 L'étudiant(e) certifie qu'il (elle) a pris connaissance du contenu de la formation proposée lorsqu'il (elle) accepte l'une des offres formulées par un établissement membre de CampusArt.

2.3 L'offre de formation (les contenus, les cours, les stages éventuels etc.) sont de la responsabilité de l'établissement qui recrute le candidat. Les formations sont proposées sous réserve d'habilitation par le ministère français de tutelle. Le contenu de la formation n'est pas modifiable par l'étudiant.

2.4 Le règlement des frais de dossier CampusArt implique l'approbation par l'étudiant(e) de l'offre de formation faite par le Réseau CampusArt ; formation dont le contenu est défini par l'établissement choisi.

ART. 3 VISA

Le Réseau **CampusArt** de Campus France n'est **pas habilité** à garantir l'obtention du **visa** demandé par l'étudiant(e) ; cette décision relève uniquement des services consulaires français à l'étranger. **CampusArt n'annule pas la** procédure «Etudes en France» instituée maintenant dans la plupart des pays où un visa est nécessaire. **Vous devez donc commencer votre dossier procédure « Etudes en France » et en suivre les étapes en même temps que vous complétez le dossier CampusArt. Pour les étudiants concernés, vous avez le droit de choisir des écoles non connectées à la procédure « Etudes en France », c'est-à-dire qui ne se voient pas dans la liste des écoles sur « Etudes en France »** : la procédure « Etudes en France » est obligatoire pour les étudiant(e)s des pays concernés mais pas pour les établissements d'enseignement supérieurs français. Il est donc normal que vous ne trouviez pas toutes les écoles dans la liste de la procédure Eudes en France.

Certains pays accordent une simplification de procédure « **Etudes en France** » pour les **étudiants qui seront inscrits par CampusArt : demi-tarif ou gratuité pour les frais, dispense ou accélération d'entretien. C'est le cas de l'Algérie, la Chine, la Côte d'Ivoire, la Colombie, ... Renseignez-vous auprès de votre Espace Campus France. Lorsque l'équipe CampusArt vous aura envoyé les attestations d'admission, vous pouvez ensuite déclarer sur la procédure Etudes en France que vous êtes déjà accepté et non en candidature et télécharger sur votre compte les attestations que l'équipe CampusArt vous a envoyé.**

ART. 4 ASSIDUITE ET FORMATION

L'étudiant(e) doit faire preuve d'assiduité et réaliser complètement le programme d'études en respectant les conditions et le règlement intérieur de l'établissement choisi. Le candidat déclare savoir et accepter que, dans le cas où ses études seraient abandonnées avant leur terme, nul remboursement ou indemnité d'aucune espèce ne lui seraient dû. L'étudiant(e) séjourne en France pour le seul et unique motif de ses études (stages compris), suivies dans un établissement d'enseignement supérieur où il est régulièrement inscrit. Est incluse, dans les études, toute

formation (stage, période de recherche, etc..) reçue dans un établissement agréé par l'institution d'accueil (entreprises, organismes, etc.).

Son visa a été délivré à l'étudiant(e) par le Consulat de France, dans son pays, sous les conditions énoncées ci-dessus.

ART. 5 DEMARCHES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

Pour un séjour d'études en France supérieur à 6 mois et conformément à la loi, l'étudiant(e) effectue les démarches administratives obligatoires pour **régulariser son statut d'étudiant(e) en France** (demande de carte de séjour à la Préfecture, ouverture d'un compte bancaire dans les jours suivant son arrivée...).

L'attribution ou non du permis de résidence (carte de séjour) n'est pas de la responsabilité de CampusArt.

ART. 6 CHANGEMENT DE SITUATION / DIFFICULTES PENDANT LE SEJOUR

En cas de changement de situation en France (statut de résident, état-civil, maladie, autres projets personnels...) ou de difficultés pédagogiques ou matérielles susceptibles de compromettre la réussite de son séjour en France, l'étudiant(e) s'engage à en informer CampusArt - Campus France, par écrit, dans les meilleurs délais.

ART. 7 MODALITES DE PAIEMENT

L'étudiant(e) doit avoir réglé le montant des frais de dossier à Campus France par carte de crédit internationale ou par virement bancaire pour **confirmer sa préinscription de façon définitive**.

L'étudiant(e) s'engage à régler directement, à l'établissement d'accueil, le montant des frais d'inscription et de scolarité qui lui a été précisé lorsque l'établissement a formulé sa proposition de préinscription.

ART. 8 ANNULATION DU SEJOUR D'ETUDES EN FRANCE

En cas d'annulation du séjour d'études en France, l'étudiant doit adresser une lettre de demande d'annulation à l'établissement d'accueil, avec copie à CampusArt. L'établissement d'accueil détermine, selon ses propres règles, les modalités d'un remboursement éventuel des frais de scolarité qui auraient été déjà acquittés.

Dans tous les cas, le montant des frais de dossier CampusArt reste acquis à Campus France et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Attention : tout étudiant n'ayant pas terminé sa candidature CampusArt (en payant les frais de gestion de dossier) ne sera pas inscrit sur la liste envoyée aux Espaces Campus France de son pays.

L'étudiant(e) déclare sur l'honneur l'exactitude des informations le concernant transmises au Réseau CampusArt.

EXEMPLE DE LETTRE DE REFERENCE

*Cette lettre de référence vous est demandée dans le cadre d'une candidature aux formations d'un réseau d'établissements français. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et le remettre à l'étudiant, qui la rattachera à son dossier de candidature CampusArt en ligne. **Vous pouvez aussi rédiger une lettre sur papier libre.** Nous vous demandons de la remettre ou l'envoyer à l'étudiant.*

Prénom et Nom de l'étudiant :

=====

Informations relatives au référent (vous-même)

Vos prénom et nom :

Vos fonctions et votre institution (université, entreprise, organisme...) :

.....

- A quelle occasion avez-vous pu apprécier les qualités de l'étudiant (par exemple : cours, travail en groupe, stages, etc.) et quelles sont ces qualités ?

- Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous souhaitez recommander cet étudiant et pourquoi pensez-vous qu'il profitera d'une expérience de formation en France ?

- Comment considérez-vous la capacité de l'étudiant à s'exprimer ?

- **dans sa langue maternelle**

1. à l'oral :

2. par écrit :

- **en français**

1. à l'oral :

2. par écrit :

Par rapport aux autres étudiants de sa promotion, considérez-vous que l'étudiant se situe parmi :

- les 5% des meilleurs étudiants
- les 10 % des meilleurs
- les 50% des meilleurs
- au-delà

Votre signature

Le réseau CampusArt soumet votre dossier simultanément (s'il est complet) à plus de cent établissements supérieurs différents et vous fait bénéficier d'une **réponse anticipée, en avril**, ce qui vous donne le temps de **préparer votre séjour et votre voyage, de vous mettre à niveau éventuellement en français, de présenter un dossier de demande de bourse...**

Les DIPLÔMES et les NOTES

1 - Que signifie « justifier au minimum de trois ans d'études artistiques préalables » ?

Pour postuler sur certaines formations, il faut joindre au dossier un diplôme de 3 années d'études après le Baccalauréat ou un certificat d'école ou attestation de scolarité prouvant que vous êtes bien en 3^e année, ainsi que les **notes complètes des 3 années d'études en art ou en architecture** (et plus si vous avez). **Vous pouvez postuler si vous êtes en cours de 3^e année. Certaines formations acceptent au niveau bac ou bac +1 ou bac +2. Indiquez bien aussi votre diplôme ou année d'études en cours.**

2 - Pour les candidatures en niveau Licence, faut-il aussi avoir 3 ans d'études artistiques préalables ?

Pour ce niveau d'études demandées, votre dossier CampusArt comprend au moins les notes de 3 années d'études (la 3^e pouvant être en cours). Si vous postulez sur des formations à niveau bac + 2 alors indiquez en onglet 1 vos notes de dernière année avant le baccalauréat puis vos 2 autres années après le bac. Vous pouvez postuler si vous êtes en cours de 2^e année.

Pour les candidatures en classes préparatoires, faut-il aussi avoir 3 ans d'études artistiques préalables ?

NON. Mais vous devez avoir le baccalauréat (ou son équivalent) et vous devez joindre vos notes du secondaire : indiquez vos notes de 3 trois dernières années avant le baccalauréat. Vous pouvez postuler si vous êtes sur l'année en cours d'obtention du baccalauréat.

3 - Les noms des diplômes dans mon pays sont différents des noms de diplômes en France ?

Écrivez le nom du diplôme étranger dans la langue d'origine **ET** sa traduction entre parenthèses : dites à combien d'années d'études après l'équivalent du bac il correspond.

PARTICULARITÉS DE CAMPUSART

4 – PORTFOLIO : Comment présenter mes travaux personnels sur un portfolio ?

La présentation de vos travaux peut se faire sur un blog ou portfolio tout prêt et gratuit, sur un site internet construit par vos soins ou encore lien vers un pdf comprenant l'ensemble des rubriques demandées. Vous ne devez pas indiquer un lien vers votre compte Facebook. Il existe des solutions de blogs gratuits (www.behance.net, www.ultra-book.com/portfolios, www.portfoliobox.net/fr, <http://cargocollective.com>, ...).

Votre site internet personnel devra avoir au moins **3 grandes rubriques** : les travaux personnels : 15 créations personnelles environ que vous devez décrire un peu (sujet ou concept, matériaux utilisés, logiciel, ...), le musée imaginaire (10 œuvres) et le projet d'études/motivation. Diversifiez vos travaux personnels (dessins, peintures, photographies, maquettes, ...).

L'endroit où indiquer votre lien de site internet personnel se trouve sur votre compte CampusArt dans la partie « Profil candidat/Infos personnelles/contacts ».

Vous pouvez aussi joindre votre portfolio en pdf (poids léger exigé, moins de 8 mégas) en document à rattacher dans la partie « Projet d'études et professionnel ».

5 - Qu'est-ce qu'un musée imaginaire ?

C'est une liste de 10 titres d'œuvres d'art (au maximum) dans l'histoire de l'Art du monde entier, y compris les Arts premiers ou architecture qui vous ont influencé dans vos projets artistiques personnels. Les **légendes** doivent être complètes et conformes à des cartels d'œuvres d'art. Par exemple :

titre :	portrait de Mona Lisa, dite La Joconde
auteur :	Léonard de Vinci
date de création :	1503-1506

Essayez d'expliquer vos choix par rapport à votre projet artistique personnel (en quelques lignes).

Important : Votre site vous permet aussi de montrer à tous les établissements simultanément **après** la fermeture de votre dossier électronique, les documents que vous n'avez pas pu joindre en ligne : CV, nouvelle attestation de test de français, nouveau diplôme obtenu par exemple. Créez alors une **4^{ème} rubrique** à votre site, intitulée « **Derniers documents** » par exemple, et insérez-y les nouveaux documents que vous souhaitez montrer.

6- Projet d'études, Projet Professionnel ou Curriculum vitae (CV).

Le **projet d'études** est comme une petite lettre de motivation qui doit préciser les raisons pour lesquelles vous avez choisi cette ou ces formations et ces établissements, ce que vous en attendez et la façon dont vous envisagez votre avenir artistique et personnel. Le **projet professionnel** peut expliquer votre futur travail idéal ou projet de recherche, ou peut être une synthèse très courte de votre cv, Ajoutez si vos travaux ont été exposés, si vous avez fait des stages, travaillé avec des artistes confirmés, ...

Attention, le nombre de mots est limité, vous ne pouvez pas écrire de grands paragraphes. Si vous souhaitez écrire une plus grande lettre de motivation ou indiquer votre CV complet, merci de les joindre en fichier attachés. Vous pouvez aussi rattacher des lettres de motivation par formations choisies (7 choix, 7 petites lettres de motivation).

Procédez de la même façon que précédemment pour joindre à l'aide du bouton « Choisir » en bas de la page puis « Upload » votre CV, projets, ...

N'oubliez pas de cliquer sur « enregistrer ».

7 - Les différences entre les écoles d'art et les universités ?

Les **universités** forment plutôt ceux qui souhaitent **parler** ou **gérer** de l'art, **être médiateur** culturel (théoriciens, critiques d'art, directeurs/administrateurs de lieux culturels, de troupes, etc.).

Les **écoles** forment plutôt ceux qui souhaitent **faire** de l'art (tous les « créatifs », artistes, designers, décorateurs, stylistes...).

Universités et écoles d'Art publiques délivrent des **Licences**, des **Masters** et des **Doctorats**.

Les écoles privées délivrent des « **titres** » ou « **certificats** » que la **CNCP** (*Commission Nationale de Certification Professionnelle*) classe en 5 niveaux. Voir : www.campusart.org/accueil/catalogue/les-etudes-et-diplomes-dart

8 – Lorsque vous obtenez une proposition de préinscription sur CampusArt, faut-il ensuite passer un concours en France ?

Non, la pré-inscription puis inscription définitive se fait sans concours en France.

9 - Est ce que je serai convoqué(e) pour un entretien en France ?

NON. Mais il y aura, peut-être, un **entretien téléphonique ou skype préalable** sur rendez-vous.

LANGUES et TRADUCTIONS

10 - Le dossier électronique CampusArt peut-il être rempli en anglais... ?

Oui. **Par contre les documents justificatifs demandés peuvent être en français, espagnol ou en anglais : pour ces langues vous pouvez les joindre à votre dossier en ligne telles quelles sans passer par un traducteur.**

11 - Existe-t-il une formation au français avec CampusArt ?

Il existe dans CampusArt des classes préparatoires Français Langue Etrangères + Art mais l'étudiant doit acquérir un niveau minimum en français avant de venir en France. Les établissements publics exigent une attestation de connaissance du français, le **TCF, DELF ou DALF**, de préférence.

12 - Quelles sont les différences entre les diplômes et les tests ?

Un **diplôme** reste toujours valable. Un **test** n'est valable que 2 ans seulement. Pour se repérer dans les différents niveaux entre les DELF, DALF, TEF, TCF, et les dispenses de tests veuillez consulter « **Apprendre le français** » à l'adresse www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/apprendre-le-francais

13 - Dans quelle langue les lettres de recommandation doivent-elles être écrites ?

Uniquement en français, en anglais ou en espagnol. Pour les autres langues, il faudra les faire traduire.

BOURSES et LOGEMENTS

14 - Concernant le logement, c'est Campus France ou l'établissement qui prend en charge ?

Ni l'un ni l'autre : le **logement est toujours à la charge des étudiants**. Voir aussi notre site <https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>

Certains établissements peuvent réserver les logements. Des dispositifs d'accueil sont en place dans plusieurs villes de France.

15 - Est ce que je peux avoir une bourse ?

L'Espace Campus France de votre pays ou le Service Culturel de l'Ambassade de France peuvent vous renseigner. Sur le site de Campus France, consultez aussi les programmes de bourses :

www.campusart.org/accueil/preparer-son-sejour/financer-ses-etudes

DOSSIER ELECTRONIQUE, FRAIS DE DOSSIERS

16 – Les documents justificatifs sont-ils obligatoires et doivent-ils être identiques au dossier électronique ?

Tous les justificatifs demandés dans le dossier électronique doivent être ajoutés et rattachés, s'il manque des documents nous ne pourrions pas valider votre dossier tant que vous ne les aurez pas uploadés. Si vos documents sont en français, espagnol ou en anglais, vous pouvez les rattacher tels quels sans passer par un traducteur.

17 - Puis-je ajouter des documents sur ma candidature non demandés dans le dossier électronique ?

OUI, vous pouvez **ajouter des pièces** au bon endroit sur votre dossier en ligne si vous pensez qu'elles sont utiles à valoriser votre candidature.

18 - Quand terminer mon dossier ?

Vérifiez la **date limite** sur le calendrier CampusArt et joignez bien les documents demandés à votre dossier en ligne. Si toutefois vous n'arrivez pas à joindre ces documents sur votre dossier de candidature envoyez ces documents en pdf : par mail à campusart@campusfrance.org (poids maximum 7 mégas) ou en utilisant TransferNow (www.transfERNOW.net), ou par **courrier postal sans agraphes et à vos frais** (des copies, pas de documents originaux) à l'adresse suivante :

CAMPUS FRANCE
Direction des Relations Extérieures et Institutionnelles
CampusArt
28, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris - France

19 - Pourquoi mon dossier a-t-il été rejeté ?

Le dossier électronique et les justificatifs doivent être complets. Aucune candidature ne peut être retenue si cette exigence n'est pas respectée.

20 - A quoi sert le modèle de lettre de recommandation ?

Il s'agit d'un **exemple** que vous pouvez utiliser ou non, car vos référents sont libres d'écrire leur lettre comme ils le souhaitent. Une lettre de recommandation libre peut être utilisée.

21 - Que voulez-vous dire par « personne de référence » ?

C'est la personne qui recommande l'étudiant : un enseignant, ou ancien professeur, un cadre d'entreprise, un supérieur hiérarchique, un responsable universitaire ou administratif, un artiste... C'est une personne compétente dans le domaine artistique.

22 - Suis-je accepté(e) dans une formation quand je reçois un accusé de réception de CampusArt pour mon dossier ?

Non, il s'agit juste d'un accusé de validation. CampusArt vous adresse un **mail pour vous indiquer** que votre dossier est conforme et est validé pour une présentation aux écoles.

23 - Est-ce que je dois payer 300€ de frais de dossier, même si je n'obtiens pas de préinscription ?

NON. Les **300 €** de frais de dossier dus à Campus France ne sont exigés que si vous vous décidez d'accepter une des propositions de pré-inscription que vous avez reçues via votre compte CampusArt. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire alors vous ne paierez rien. Si vous souhaitez accepter une proposition qui vous a été faite sur CampusArt, après votre paiement, vous recevrez **votre attestation de pré-inscription**, document à mettre dans le dossier de demande de **visa**. Si vous ne l'avez pas reçue dans les 3 semaines, **réclamez ce document** avec communication systématique de vos messages à CampusArt.

ATTENTION : l'acceptation d'une formation proposée par une **école privée** payante implique souvent une avance par l'étudiant **à l'école directement** d'une partie des frais de scolarité **avant l'envoi de l'attestation d'inscription**. La somme à payer est indiquée sur la proposition reçue sur CampusArt et vous est remboursée si vous n'avez pas le visa si envoi du justificatif de refus.

QUESTIONS GÉNÉRALES

24 - Calendrier : quelles sont les dates importantes ?

Elles sont indiquées sur le site www.campusart.org et sur ce guide en page 1. La date limite de **saisie** du dossier en ligne CampusArt, la période pendant laquelle, les propositions des établissements (et les entretiens éventuels par téléphone, skype ou mail) sont effectuées... Si une proposition de recrutement vous est envoyée, **attendez** la fin des propositions pour prendre une décision, **ne répondez pas trop vite**

CAMPUS FRANCE
Direction des Relations Extérieures et Institutionnelles
CampusArt
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris – France - www.campusart.org